

La délégation de pouvoir et les idées

Je suis d'avis de s'interdire, dans le texte du congrès, toute affirmation dont les congressistes ne seront pas en mesure de juger de la véracité. Sans ratisser tout le texte, je relève ainsi que l'on y dit que la « rupture » avec « la conception d'un "parti guide" » a été « mal conduite » (p. 79 §2). Celle-ci avait été actée en 1994 dans l'introduction aux statuts votés au 28^e congrès déclarant que « le PCF défriche une voie révolutionnaire inédite, celle de la promotion de la capacité d'intervention autonome du peuple. Son effort de construction d'une organisation politique nécessaire au processus de transformation sociale, enraciné dans plus d'un siècle d'histoire, s'inscrit dans ce choix fondamental. » Les communistes de 2018 sont parfaitement aptes à dire si cette formulation était ou non un progrès par rapport à la précédente, celle du préambule des statuts adoptés en 1979, au 23^e congrès : « la classe ouvrière a le besoin vital de sa propre organisation politique d'avant-garde, d'un parti révolutionnaire de masse capable d'exercer une influence dirigeante dans le combat pour les revendications immédiates et pour l'édification d'une société nouvelle. » Mais il n'est pas vrai qu'ils sont en mesure de porter un jugement informé sur la nature, l'ampleur, le niveau de démocratie des débats du Parti ayant conduit à la décision de 1994. À moins qu'il s'agisse non de critiquer la « conduite » de la rupture avec l'idée de « parti-guide », mais cette rupture elle-même, comme suggère l'ambition proposée « d'être à l'avant-garde des luttes et des idées, de jouer le rôle actif d'éclaireur qui devrait être le nôtre » (p. 79 §2). Dans ce cas, il faut en tirer les conséquences et être prêt à dire, par exemple, à un ou une collègue, à un ami ou une amie : « Mon parti doit être à l'avant-garde devant toi ». Au lieu de lui tenir un langage de raison, dans l'esprit de ce que Pierre Laurent a appelé, lors du dernier conseil national le 13 octobre, « le parti de l'initiative communiste » : « Nous avons des idées, des actions en cours, des propositions que je sou mets à ta réflexion pour que nous agissions ensemble, si tu en es d'accord. »

Un vote sur un texte n'est pas un vote sur des candidats. Ce n'est pas un vote de confiance sur des personnes, mais un vote sur des idées dont il faut connaître la teneur avant de les approuver, ou pas. Il n'y a pas de délégation de pouvoir qui vaille dans le domaine des idées. Le projet reproche cependant aux directions nationales successives de ne pas avoir créé les conditions pour que les communistes « s'approprient » et « enrichissent » les nombreux travaux menés dans le Parti permettant de mieux comprendre la situation contemporaine et formulant des propositions (p. 79 §3). S'approprier des idées pour bien en saisir le contenu est une chose. Mais, quand on dit d'emblée que c'est pour les enrichir, se les approprier signifie les accepter au départ. On saute alors une étape essentielle (avec des conséquences directes sur notre politique de formation), celle des conditions à créer pour que les communistes puissent dire, en sachant de quoi il retourne, s'ils sont d'accord ou non. Là, il y a beaucoup à faire et l'enjeu est la réalité de la souveraineté des communistes sur leur parti.

Faisons-le donc à partir de ce qui nous rassemble. Les communistes seront sans peine d'accord pour estimer que l'apport de Marx est très insuffisamment connu dans le Parti. Le texte ne le dit pas. Il

devrait le faire en marquant la volonté de remédier à cette situation. Marx aurait pu ne pas exister, mais il a existé, avec ses découvertes, ses théorisations, ses anticipations. C'est une chance dont les communistes sont loin de s'être pleinement saisis. Aussi peut-on se fixer l'objectif non d'inculquer des idées aux communistes – tant celles de Marx que celles qui, maintenant et à partir de lui, visent à se confronter au monde d'aujourd'hui – mais celui de leur donner le maximum d'atouts pour se forger leur propre conviction en leur faisant connaître et comprendre ces idées. De leur conviction dépend la réalité et l'efficacité leur engagement militant.

Il n'est pas sûr que la répétition de l'expression « marxisme ouvert » (voir pages 64, 77, 79 et 81) nous fasse beaucoup avancer. Du moins, quand on parle de marxisme a-t-on intérêt à se rappeler comment Georges Marchais récusait, dans un discours le 27 novembre 1979, toute « théorie figée en un système clos dont nous serions les propriétaires et les conservateurs ». Il prenait à l'époque le contre-pied de la thèse énoncée par le comité central du Parti le 13 mars 1966 selon laquelle « la responsabilité de la théorie incombe aux partis marxistes-léninistes, qui représentent la classe ouvrière, dirigent ses luttes et incarnent son expérience. » Depuis, l'expérience a montré que la « responsabilité de la théorie » ne protégeait de rien. Pour Marx comme pour d'autres, il n'en est pas moins possible d'identifier les idées qu'on leur doit (ce que les auteurs du projet n'ont pas fait quand ils ont attribué à Marx des conceptions défendues plus tard par Lénine – p. 81 §2). Mais l'édification d'un corps de doctrine ne peut manquer de se heurter à une difficulté sur laquelle Marx lui-même avait mis le doigt quand, dans sa lettre du 5 mars 1852 à son ami Joseph Weydemeyer, il parlait de ses idées d'alors sur les classes sociales comme de futurs « éléments du “sens commun” » – bel optimisme ! – en même temps que comme un « stade » qu'il aura plus tard « dépassé ».¹

Claude Gindin, fédération de Paris.

1 On trouvera de façon plus détaillée les éléments historiques donnés ici dans mon article « Du marxisme-léninisme à Marx au Parti communiste français » paru dans le n° 394 de *La Pensée*, avril-juin 2018.